

Inscriptions

Le Bouhouille 110, cours sont donnés diplômé Viniyoga. (sans Moors)

076.30.97.79.

dimanche 12 janvier 2006

MR

Derrière les trottoirs à proximité ?

à Cheratte - la situation.

problèmes d'entre-

nalisation relative de la voirie placée au trottoir : dispo-

des crèches

lois menacés : des par l'Échevine

ur le PS de Visé,

Gil SIMON conseiller au CPAS. du PS de Visé.

Michel HOFMAN, conseiller communal PS. du PS de Visé.

voir reconstruit tout un travail de fond qui porte maintenant ses fruits : réseau cyclable, centrale de mobilité (bus à la demande), projet Interreg et autres...

Si vous voulez en savoir plus sur l'action d'Écolo à Visé, contactez-nous au 0473/38-35-05 (Marguerite Cloes), au 0474/73-85-53 (Sylviane Orban) ou par mail: marguerite.cloes@ecolo.be

Bonnes fêtes de fin d'année.

ECOLO-VISE.

Le MR à l'écoute... des habitants de Lanaye

Judi 8 décembre, les mandataires et responsables du MR visétois ont rencontré une quarantaine d'habitants de Lanaye. Voici le compte-rendu de cette réunion : **Projet Servatius** : ce projet de construction de 200 logements à Lanaye est proposé par un lotisseur hollandais. S'accompagne de la construction d'un pont reliant Lanaye à Eijsden. Le MR a rappelé son opposition totale à ce projet qui aurait pour effet de dénaturer totalement le village de Lanaye et de créer de nombreux problèmes (circulation, caractère du village, etc.), en particulier par l'apport massif de personnes originaires des Pays-Bas. Malgré les efforts des promoteurs pour « vendre » cette idée, le MR, en accord avec l'avis unanime des personnes présentes, oppose un refus formel à ce dossier. Lanaye et Petit-Lanaye ne doivent pas devenir des faubourgs de Maastricht !

Zone portuaire : l'aménagement de la zone industrielle a été abandonné. Les autorités communales, suivant l'avis déterminant de la population de Lanaye, ont rendu un avis négatif au Gouvernement wallon de l'époque (2004). Par l'intervention du Ministre de l'Aménagement du Territoire, Michel Foret, l'industrialisation de la zone a été rejetée. Rappelons que le plan du Gouvernement wallon prévoyait l'aménagement de 36 zones et que seule la zone de Lanaye a été abandonnée. Des demandes de modification du plan de secteur ont été émises de la part de participants à la réunion : il faut préciser qu'aucune demande de révision du plan de secteur n'a jamais abouti à ce jour depuis +/- 25 ans.

17h30. Centre ALFA, 17 rue de la Madeleine - 4000 Liège, ☎ 04 223 09 03.

GROUPE DES ALCOOLQUES ANONYMES

Réunions tous les mardis de 20 à 22h.
Clinique Notre Dame,
rue Basse-Hermalle,
entrée par les urgences
Tél. 04/240 24 24.

FUNÉRARIUM MASSIN

23-25, rue des Carmes - Visé
Tél. 04 379 13 61

La ville de Visé va néanmoins introduire un dossier auprès de la Région wallonne en ce sens car même si l'espoir est pratiquement nul, cette démarche peut s'avérer utile au cas où le gouvernement wallon prendrait l'initiative d'une révision générale du plan de secteur. **Boues de dragage** : le dossier d'entreposage de ces boues est actuellement au point mort ; la ville n'a plus eu d'échos concernant une suite possible à ce projet depuis l'étude d'incidence qui avait révélé plusieurs points particulièrement négatifs. Si le dragage des boues est nécessaire à l'utilisation du Canal Albert, les métaux lourds dont sont constituées ces boues représentent un danger pour la population. A l'occasion de cette étude d'incidence, un professeur de l'Université de Liège avait développé la proposition alternative du système filtre-pressé qui avait été soutenue par la population. Dossier à suivre donc mais pas à relancer. **Pont de Lixhe** : le dossier de l'éclairage du pont est régulièrement promis par le MET mais sans qu'on ne voie la concrétisation arriver.

De nouveaux contacts ont déjà été pris depuis notre réunion. Par ailleurs, il a été demandé de placer sur le pont deux plaques de signalisation indiquant la direction de Lanaye. Enfin, le danger pour les utilisateurs des pistes cyclables en venant de Moulant a été signalé (nécessité de traverser le pont). **Bac Lanaye-Eidsden** : l'échevine du tourisme, Viviane Dessart, a expliqué le projet de réalisation d'une cafétéria à proximité du lieu de passage du bac. Cette cafétéria sera exploitée pendant la haute saison (de mai à septembre).

4^e écluse : ces grands travaux de construction occasionneront des chantiers importants et de nombreux charrois.

Vous aussi, ça vous tente de concrétiser des idées, de mener à bien des projets ?

Alors rejoignez notre dynamique équipe de volontaires !

Notre mouvement organise une multitude d'activités.

Nous sommes à votre disposition pour toute information.

ACIH-AAM Liège-Huy-Waremme

Axe Basse-Meuse
Rue de la Fontaine, 5
4600 VISE
04 374 11 07

Il sera utile de prévoir rapidement une réunion avec les responsables du MET pour connaître leurs intentions en matière d'organisation de ces travaux et pour répondre aux questions techniques que se posent les riverains.

Petit-Lanaye : deux problèmes ont été soulevés : l'entretien des trottoirs envahis par la verdure et le camion de déchets verts qui ne poursuit pas son chemin jusqu'à Petit-Lanaye. L'échevine de la propriété de l'espace public, Pierrette Cahay, prendra les contacts utiles afin de résoudre rapidement ces problèmes.

Autres dossiers : la transformation des ralentisseurs temporaires en permanents sera prévue dans le prochain plan triennal des travaux (2007-2009).

Un ralentisseur supplémentaire à Lanaye est demandé. Persistance de déchets dans les chemins de promenade (chemin de la Maison Blanche, etc.) et aux abords des abris du MET. Demande de facilitation de l'accès au halage. Le passage de 4x4 dans le « petit canal » (autorisé par le MET) a créé des ornières. Un contact doit être pris avec le MET pour résoudre ce problème. Evolution du schéma de structure : le dossier est toujours en cours d'étude après la première phase de consultation de la population. Réfection des rues Bartels, Cremer et Lucassens : les travaux sont prêts à démarrer mais, en raison des risques d'intempéries, ils débuteront à la fin de l'hiver.

Fabrice Mailrot, Secrétaire politique.
Marcel Neven, Député-Bourgmestre.